



SAINT-SULPICE

BULLETIN MUNICIPAL

**Copie conforme
à l'original**

N° 13 - DECEMBRE 1995

LE MOT DU MAIRE

1995 touche à sa fin... Année riche en événements démocratiques mais qui se termine dans les difficultés que tout le monde connaît.

Concernant notre équipe municipale, nous pouvons faire preuve d'une certaine satisfaction. Chacun d'entre nous a pu prendre la mesure de la gestion communale : des projets sont réalisés, d'autres sont en phase de l'être, des réflexions approfondies sont engagées, en particulier sur les évolutions possibles de notre commune.

Le dialogue avec les habitants semble s'amorcer et je remercie tous ceux qui ont participé à la rubrique "Questions, Remarques, Suggestions".

Nous espérons que les réponses vous satisferont et nous vous encourageons à continuer à alimenter cette rubrique.

Par contre, nous éprouvons quelques inquiétudes dans certains domaines. L'oisiveté de quelques jeunes les conduit à accomplir des actes de malveillance, voire de vandalisme (abribus incendié).

De tels actes peuvent avoir, non seulement des conséquences graves, mais ils discréditent la jeunesse et créent une tension avec les aînés.

Saint-Sulpice bénéficie pourtant d'une vie associative très dense. J'encourage vraiment ces jeunes à prendre leur place au sein de celle-ci.

Autre problème de voisinage : depuis quelque temps, nous sommes alertés par la gêne causée par les aboiements de chiens; je pense qu'un peu de bonne volonté de la part de leurs propriétaires pourrait permettre à tout le monde de résoudre ces problèmes et retrouver le calme.

JE VOUS SOUHAITE, AU NOM DE L'EQUIPE MUNICIPALE ET EN MON NOM PERSONNEL, DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE ET NOUS VOUS PRESENTONS NOS MEILLEURS VOEUX POUR L'ANNEE 1996.

Marcel BRUNEL

ETAT CIVIL

DU 01/07/1995 AU 31/12/1995

RECONNAISSANCE

DE VERDELHAN DES MOLLES Anaïs Coline Jeanne Le 25 Août 1995

RECONNAISSANCES ANTICIPEES

CARON Stéphane Didier et
DEGOUY Christine Janique, Paulette

Le 1er Décembre 1995

MENTIONS DE NAISSANCE

BUSSIGNIES Jérôme, René, Gérard

Le 8 Septembre 1995 à Beauvais

GOUTEUX Camille

Le 21 Octobre 1995 à Beauvais

MOIRET Jordan, Alexis

Le 21 Octobre 1995 à St-Denis (93)

SMEIR Lara, Emmanuelle, Marie, Jeanne

Le 13 Septembre 1995 à la GarenneColombes (92)

de VERDELHAN DES MOLLES Anaïs, Coline, Jeanne Le 12 Août 1995 à Beaumont Sur Oise (95)

DECES

GUAY André, Marius
LORRET Georges

Le 29 Novembre 1995 à St-Sulpice

Le 18 Août 1995 à St-Sulpice

TRANSCRIPTIONS DE DECES

DRIEU René, Emile, Louis

Le 15 Novembre 1995 à Beauvais

DUBOIS Cécile

Le 22 Novembre 1995 à Beauvais

DUMONT Eugène, Marcel, Gabriel

Le 19 Juillet 1995 à Beauvais

FLECHET Luc, Marie Georges

Le 29 Juin 1995 à Amiens (80)

FLECHY Edmond

Le 5 Décembre 1995 à Salouel (80)

HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi de 15 H à 18 h 30 - **Mercredi** de 14 h 30 à 18 h - **Vendredi** de 15 h à 17 h 00

Samedi de 8 h 30 à 10 h 00. **Téléphone** : 44.81.11.25 - **Télécopie** : 44.81.11.25

PERMANENCE DE L'ASSISTANCE SOCIALE

Madame DEBOFLE reçoit tous les 3èmes Lundis de chaque mois.

En cas d'urgence, vous pouvez la contacter au C.I.S.S. de Noailles, Tel: 44.03.44.24.

CENTRE SOCIAL RURAL : Adresse : 53 Rue de Paris Tel: 44.03.21.41.

CONCILIATEUR : Il reçoit tous les Lundis après midi à la Mairie de Noailles. Téléphone : 44.03.30.61.

INFORMATION ASSEDIC : Accédez directement à votre dossier en appelant le : **36.63.12.36**.

A toute heure, vous pourrez connaître la situation de votre dossier ou de vote paiement, sans vous déplacer.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE EN PHOTO



Marcel BRUNEL
MAIRE



André MELIQUE
1er Adjoint



Philippe PUNGIER
2ème Adjoint



Christian BAUX
3ème Adjoint



Jacky DESPRE
Conseiller Municipal



Jean-Luc LEBAS
Conseiller Municipal



Jean-Louis RUELLAN
Conseiller Municipal



Annick COULBRANT
Conseiller Municipal



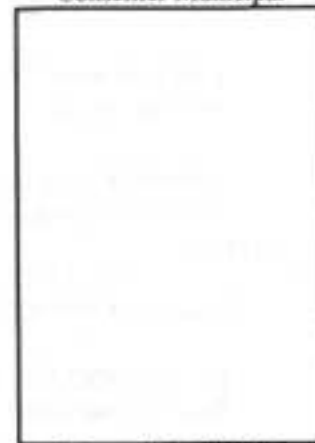
Jacky BRETON
Conseiller Municipal



André DELHAYE
Conseiller Municipal



Lucien POESSEL
Conseiller Municipal



Bernard GOURDIN
Conseiller Municipal



Michèle DHEZ
Conseiller Municipal



Marie-Christine TOUSSAINT
Conseiller Municipal



Pierre ROUSSEL
Conseiller Municipal

AIDE CONSTITUTION DE DOSSIER DE RETRAITE

Tous les premiers Vendredis de chaque mois, un interlocuteur est à votre service à Noailles 2 Place du Marché.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de faire des photocopies au secrétariat de la Mairie au prix de un Franc l'unité.

REPONSES A VOS QUESTIONS, REMARQUES ET SUGGESTIONS

Nous remercions les personnes qui ont contribué à la rubrique "Questions, Remarques et Suggestions" de ce bulletin. Nous avons groupé ces réponses par sujet.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Un premier groupe de questions et remarques soulève le problème de la sécurité routière dans Saint-Sulpice (vitesse excessive, virages dangereux) :

- aux zones dangereuses, nous avons réalisé un 1^{er} marquage sur la route qui va de la Vallée au Bout de Brie. Celui-ci sera continué au printemps 1996,
- nous rajouterons des panneaux de limitation de vitesse à cinquante kilomètres à l'heure avec la bavette de rappel,
- nous mettrons un panneau d'agglomération de Saint-Sulpice sur la route venant de Saint-Quentin d'Auteuil avant les premières habitations de la route d'Auteuil.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Il nous a été signalé des pannes de lumière avec des changements d'ampoules qui tardaient à venir. Actuellement, l'E.D.F. délègue la maintenance du réseau électrique de la commune à une entreprise habilitée à le faire. Celle-ci intervient à la demande de la commune.

Pour précision, il faut savoir qu'une intervention avec un camion nacelle, revient à 1.688 F. T.T.C. la matinée. A ceci est rajouté le prix de la main d'oeuvre et de la fourniture.

Compte tenu de cette donnée, nous attendons qu'il y ait quatre à cinq lampes à changer avant de solliciter l'entreprise pour qu'elle intervienne en opération de maintenance.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures ménagères avec le tri sélectif suscite beaucoup d'interrogations. Nous les partageons et nous vous invitons à lire l'article page 5 et à prendre connaissance des informations que nous avons pour l'instant.

BOUCHE A INCENDIE ENTRE TROUSSENCOURT ET LE BOUT DE BRIE

Il nous a été suggéré de voir s'il était possible d'installer une bouche incendie entre Troussencourt et le Bout de Brie. Nous avons remarqué le problème. Nous sommes en train de voir avec les pompiers l'aspect technique de la situation pour apporter une solution.

RENCONTRE AVEC LES ÉLUS

La rencontre avec les Conseillers a été évoquée. Nous retenons la proposition du "tour des hameaux" pour voir sur place avec les habitants les problèmes existants.

Nous viendrons à votre rencontre pour que vous nous fassiez part de vos remarques et suggestions le samedi 23 Mars 1996 aux beaux jours.

à 9 H 20 à Crécy

à 9 H 40 à La Vallée, au plateau de l'Argillière

à 10 H 00 à La Vallée, près de la Gare

à 10 H 20 aux Godins

à 10 H 40 au Val de l'Eau

à 11 H 00 à Troussencourt

à 11 H 20 au Bout de Brie

à 11 H 40 à la Grosse Saulx

à 12 H 00 à la Haute Ville

PLAN PLURIANNUEL DES TRAVAUX COMMUNAUX

Nous sommes en train d'établir un plan pluriannuel des travaux avec le coût relatif à chaque opération. Celui-ci doit tenir compte des ordres de priorité et de la capacité de financement de la commune.

ACCIDENTS

Dès que vous avez connaissance d'un accident dans le village, nous vous invitons, si vous le souhaitez, à le mentionner par écrit avec des suggestions éventuelles pour une amélioration de la sécurité.

Nous vous demandons d'adresser cette contribution à la commission sécurité, à la Mairie de Saint-Sulpice, qui examinera la situation afin d'apporter une solution pour éviter la reconduite de ce type d'accident.

L'EAU COUTE CHER

Nous vous invitons à lire l'article ci-après à ce sujet.

PHOTO DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Pour faciliter les rencontres et suite à une suggestion, vous trouvez en page 3 la photo de chaque membre du Conseil Municipal.

FEUX DE BRANCHAGES

Les feux d'herbe et d'ordures ménagères sont interdits. Par contre, le code rural et le code des communes n'interdisent pas explicitement les feux de branchages secs dans la mesure où cela n'occasionne pas de gêne pour les voisins.

CIRCULATION INTERDITE DANS LA RUE DES ECOLES AUX SORTIES DES CLASSES

Il nous est proposé d'installer des barrières mobiles en haut et en bas de la rue des écoles aux heures de rentrées et de sorties de nos enfants avec une manipulation de barrières par le garde pour laisser passer le car.

Cette solution semble lourde à mettre en place dans la pratique. Le garde ne peut être à tous les endroits en même temps. Les barrières qui seraient stockées sur le bord de la route risquent d'être déplacées de façon intempestive. Une matérialisation au sol va être effectuée pour faciliter la circulation des piétons.

INFORMATION COLLECTE SELECTIVE DES ORDURES MENAGERES

Comment expliquer la hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères payée par le contribuable redevable de la Taxe Foncière bâtie alors que dans le même temps :

- la commune décide lors du Conseil Municipal du 7 Mai 1995, de passer de deux à une collecte hebdomadaire des déchets ménagers non triés,

- la collecte sélective des emballages ménagers demande un geste supplémentaire à l'utilisateur,
- cette collecte sélective des emballages ménagers, valorisée par recyclage, devrait permettre ainsi de diminuer les coûts et non de les augmenter.

La loi N° 92-654 du 13 Juillet 1992 est au départ de cette situation. Elle définit les objectifs suivants à l'horizon 2002 :

- Les décharges seront réservées aux déchets ultimes, c'est-à-dire aux déchets de déchets après tous les traitements possibles.
- Instauration d'une taxe sur la mise en décharge actuelle pour participer au financement de toutes les installations à venir pour trier, recycler, éliminer les déchets ménagers au regard des nouvelles contraintes à respecter. En 1995 cette taxe est de 25 Francs la tonne de déchets.
- Mise en place de plans départementaux d'élimination des déchets avec des déchetteries en nombre suffisant (environ une par canton), et des usines d'incinération aux normes en vigueur (deux sont prévues pour l'Oise).

Comme l'indique le croquis ci-dessous :

- La taxe A.D.E.M.E. (Agence pour le Développement Et la Maîtrise de l'Energie) et les coûts de collectes sélectives augmentent considérablement les charges puisque ce sont des dépenses nouvelles.
- par ailleurs, la participation d'ECO-EMBALLAGES au titre de l'aide à la tonne triée, ainsi que la valorisation des déchets recyclés ne compensent pas entièrement ces nouvelles charges.

CHARGES		RECETTES	
(	Collecte ordures ménagères	Budget de la commune par les 4 taxes locales - taxe d'habitation - taxe sur le foncier bâti - taxe sur le foncier non bâti - taxe professionnelle	
	Traitement Ordures Ménagères		
	Taxe A.D.E.M.E. sur la mise en décharge		
		Taxe d'enlèvement des ordures ménagères payée par les contribuables redevables de la taxe foncière bâtie	
	Nouvelles Charges	Collecte sélective des emballages ménagers	Valorisation des déchets
(		ECO-EMBALLAGE	Nouvelles) Recettes
(			)
(			)
(			)
(			)
(			)

D'autre part, la décision prise par le Conseil Municipal de passer de deux à un ramassage hebdomadaire procure une économie de charges d'environ 30.000 Francs pour la commune et le contribuable redevable de la taxe foncière. Pour information, les charges totales sont de 248.000 Francs pour une année, 75.000 Francs sont collectés à travers la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et le reste est prélevé sur le budget de la commune.

S'il s'avérait qu'un seul ramassage par semaine ne corresponde pas complètement à l'attente des habitants, le Conseil Municipal pourrait toujours réviser cette décision.

L'EAU COUTE CHER

L'eau est un patrimoine commun de la nation, elle est gratuite. Ce qui est facturé, c'est le pompage, la potabilisation, le stockage, le transport, l'assainissement et les taxes qui, à part la TVA, sont redistribuées aux collectivités sous forme de subvention.

Les réseaux sont anciens (plus de 30 ans) et sous-dimensionnés. Les vieux réseaux sont en fonte grise (cassante), en PVC de médiocre qualité, ou en amiante-ciment.

Tous les ans, le syndicat investit dans le renforcement du réseau (remplacement par des diamètres plus importants, 1 mètre de réseau coûte entre 600 F et 1.000 F suivant la qualité du terrain rencontré).

NOUVELLES REGLES DE COMPTABILITE M 49

Auparavant, les services de l'eau (gestion-investissement) pouvaient être financés par le budget de fonctionnement global des communes. Les consommateurs ne payaient qu'une partie de la facture d'eau. C'était le contribuable qui payait le reste.

Maintenant, le consommateur devra payer 100 % de l'eau qu'il consomme. Il devient complètement responsable de sa facture. D'autre part, un calcul d'amortissement est maintenant obligatoire, de façon à pouvoir constituer une trésorerie pour les prochains renouvellements d'installations.

Ces nouvelles règles rendent plus responsable le consommateur et préparent l'avenir, mais ont une répercussion certaine sur le prix de l'eau.

Le syndicat des eaux a confié la gestion de l'eau, par affermage, à la SAGEA. La SAGEA est donc rémunérée pour ce travail.

Les avantages de l'affermage sont des moyens financiers solides en cas de problèmes graves et des capacités techniques pour faire face à des situations accidentelles (casse sur le réseau, problèmes sur réservoir, sur captage, sur pompe, sur automatismes, etc.). Cette gestion est confiée, après appel d'offre, au mieux disant.

L'ASSAINISSEMENT

Les travaux sont donc maintenant intégralement répercutés sur le prix de l'eau (M 49). Beaucoup de communes dans l'Oise, qui n'ont encore rien fait, voient le prix de l'eau doubler, voire tripler, d'un jour à l'autre.

En un siècle, la population française a doublé et la masse de pollution produite par chaque habitant a triplé (mode de vie et hygiène : lave linge, lave vaisselle, sanitaires, etc.).

La dépollution devient obligatoire et urgente.

Les habitants de la Vallée ont donc, sur leur facture d'eau, en plus par rapport aux autres, la surtaxe assainissement qui correspond aux remboursements de l'emprunt réalisé lors de la réalisation de la lagune en 1980.

LE PRIX DE L'EAU

Le prix de l'eau varie en France de moins de 4 F par m³ à 40 F et plus. Les deux tiers des français payent entre 8 et 16 Francs, soit un prix moyen de 12 Francs. C'est également le prix moyen de l'Oise. En Allemagne, le prix moyen est de 20 Francs, (l'assainissement étant plus développé).

En 1995, l'eau courante dans toutes les maisons est un confort que ne s'offrent actuellement que 25 pays dans le monde.

EVOLUTION DES TARIFS

Le renforcement du réseau (85 km) n'est pas terminé ; plusieurs tranches sont encore à réaliser, surtout sur Saint-Sulpice, avec ses grandes liaisons inter-hameaux.

La ressource en eau située sur Silly-Tillard est fragile ; une ressource nouvelle sera à créer d'ici moins de 10 ans.

Assainissement : la lagune de Saint-Sulpice est maintenant saturée ; son remplacement par une station classique peut être estimé à 2 millions de Francs.

Les hameaux situés sur les hauteurs, sur l'argile, ont des problèmes et une amélioration de l'assainissement sera à envisager.

Comme vous pouvez le constater, le prix de l'eau verra encore son évolution à la hausse dans les années à venir.

OUVERTURE DE CERTAINES COMMISSIONS

Les commissions : Voiries, Bâtiments, Informations et Communications, Vie Associative - Culturelle et sportive, Urbanisme - Environnement et Cadre de vie sont élargies aux habitants intéressés de la commune qui le souhaitent.

La modalité suivante est retenue :

- les commissions sont élargies à concurrence de 2 membres,
- les personnes intéressées sont priées de se faire connaître au secrétariat de Mairie avant le 15 Janvier 1996,
- elles seront convoquées lors de la prochaine réunion de la commission qui les concerne.

A cette occasion, si le nombre de postulants est supérieur au nombre de places, il sera procédé à un vote entre toutes les personnes présentes.

MODIFICATION DE CALENDRIER AU SUJET DE LA COLLECTE SELECTIVE

La collecte sélective du Lundi 25 Décembre sera effectuée le Samedi 23 Décembre 1995.

La collecte sélective du Lundi 1er Janvier sera effectuée le Samedi 30 Décembre 1995.

SALLES DES FETES

Dans la fiche "Informations Pratiques" destinée aux nouveaux habitants, vous trouverez les tarifs de location des Salles des Fêtes.

Les tarifs de la Salle MAURICE BRETON restent inchangés pour 1996.

Par contre, les tarifs de la petite Salle des Fêtes ont été ajustés au regard des travaux réalisés et de la prestation rendue.

Ancienne :	Habitants de St-Sulpice :	700 Francs (tarif 1996)
	Non habitants de St-Sulpice :	1.300 Francs (tarifs 1996)
Maurice BRETON :	Habitants de St-Sulpice :	1.600 Francs (tarif 1996)
	Non habitants de St-Sulpice :	2.600 Francs (tarif 1996)



RIS, CHANTE ET DANSE
37 Rue de la Vallée
60430 SAINT-SULPICE

"Ris Chante et Danse" vient de faire la présentation d'un extrait de son futur spectacle devant une nombreuse assistance invitée pour l'occasion.

Le spectacle s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse tant du côté du public que du côté des artistes.

Une ombre à cependant terni ce sympathique tableau, le champagne et les jus de fruits prévus pour le pot de l'amitié ont été dérobés dans la chambre froide.

Devant notre consternation, un Président d'association a généreusement offert de remplacer le champagne.

Nous avons donc pu terminer joyeusement la soirée.

Dans les semaines et mois à venir "Ris Chante et Danse" est toujours prête à accueillir de nouveaux membres afin de pouvoir parfaire son spectacle et créer les suivants.

Venez nombreux nous rejoindre pour chanter, rire et danser.

Le Président
Rodolphe CHAZERET

COMITÉ COMMUNAL DES FÊTES C.C.F.

Le nouveau Comité Communal des Fêtes remercie le Président sortant Monsieur Olivier GOUTEUX pour le travail accompli.

Nous restons dans l'objectif fixé, c'est-à-dire :

- d'assurer en collaboration avec les élus municipaux, la pérennité des fêtes communales,
- de participer activement à l'animation de la vie communale.

1995 : L'ARBRE DE NOEL

Spectacle - Goûter - Cadeaux

1996 : 1er MAI - LA BROCANTE

Août : La Fête Communale Annuelle avec, nous l'espérons, des manèges et attractions.

DECEMBRE : Arbre de Noël

En parlant d'arbre de Noël, bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Le Président
Jean-Louis RUELLAN

**L'ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-SULPICE EST HEUREUSE DE VOUS
PRESENTER SES MEILLEURS VOEUX POUR L'ANNEE 1996**

La saison 1995/1996 a repris dès le 15 Septembre 1995 avec un effectif toujours croissant.

En effet, nous comptons aujourd'hui plus de 110 adhérents répartis dans nos différentes sections, Judo - Tennis de table - Gymnastique volontaire - Pétanque - Gymnastique pour enfants.

Cette dernière section a vu le jour début Octobre 1995. C'est une activité qui est encadrée par une monitrice de l'UFOLEP spécialiste des enfants. Cette section est actuellement au complet avec 26 enfants.

Bravo à tous ces sportifs qui sont venus nous rejoindre.

LES GRANDES DATES A RETENIR POUR 1995 SONT :

16/12/1995	Compétition de Judo
17/12/1995	Tournois de Tennis de Table
10/02/1996	LOTO
11/02/1996	Tournois Tennis de Table
09/03/1996	Soirée du Club sur le thème "WESTERN" Soirée privée sur réservation avec dîner et orchestre.

Courant Mars Cross inter-villages

23/03/1996	Compétition de Judo
24/03/1996	Tournoi de Tennis de Table
04/03/1996	Compétition de Judo
05/03/1996	Tournoi de Tennis de Table

Le Président
Alain TOUSSAINT



L'année 1994/1995 s'est achevée par une soirée grill et feu de Saint-jean à Abbecourt qui a remporté un franc succès grâce à votre participation massive, nous en avons été sensibles et nous vous en remercions.

Cette année, les projets scolaires sont nombreux et nous devons continuer et poursuivre nos actions pour :

"soutenir et favoriser la mise en oeuvre de ces projets"

Nous avons élaboré un calendrier que nous vous proposons, même si toutes les dates ne sont pas encore définitives, nous comptons sur vous pour en prendre bonne note :

SAMEDI 27 JANVIER 1996 à partir de 18 Heures

- . **Tirage de la loterie et animation musicale** (gros lot : un VTT pour enfant et un lot par carte vendue).
Les cartes seront vendues par les enfants des écoles dès le 15 Décembre, nous sommes sûrs que vous leur réserverez le meilleur accueil.
- . **Jeux de sociétés** - Libre participation pour tous les enfants.
- . **Concours de Belote/Tarots** à partir de 21 heures.
- . **Crêpes, Cidre, Bar...**

DATE A DETERMINER :

- . **Une après-midi ambiance** (musique, danse, bar) pour les enfants et les pré-adolescents (8 à 15 ans).

MERCREDI 1ER MAI :

- . **Brocante enfants** (le C.C.F. réserve un emplacement pour les enfants afin qu'ils puissent vendre leurs objets, jouets, livres, etc.)

SAMEDI 22 JUIN (à confirmer)

- . **Soirée Grill et feu de Saint-Jean** qui feront suite à la kermesse des écoles.

Merci à vous tous qui nous avez encouragés par votre fidélité.

BONNE ANNEE A TOUS ET A TOUS LES VOTRES

Toute l'équipe d'Eveil

C.A.S.S.

Culture Animation Saint-Sulpice

2 Rue des Ecoles

60430 SAINT-SULPICE

☎ 44.81.12.20

TOUTE L'EQUIPE DE CULTURE ANIMATION VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VOEUX POUR 1996.

Les 18 et 19 Novembre 1995, la Troupe Théâtrale de l'Association a présenté sa nouvelle pièce "GRAND CHELEM, ÉCHEC, ET MARTHE" qui, d'après les applaudissements, a beaucoup divertie le public.

Nos prévisions pour 1996 :

- Le CROSS Inter-Villages, courant Mars, se déroulera à Saint-Sulpice en collaboration avec l'A.S.S.S..
- Le "SON ET LUMIERE" 1996 sera réalisé sur une mise en scène et un scénario entièrement nouveaux. L'histoire, sera celle de gens de Saint-Sulpice, riches et pauvres, réunis dans une grande fresque historique allant du XVIIIème siècle à nos jours.

Pour ce faire, nous faisons appel à toutes personnes intéressées, soit pour figurer dans ces scènes, soit pour participer à la réalisation des décors, costumes, mise en scène etc... Vous pouvez prendre contact dès maintenant auprès de l'Association Culture Animation.

Le Président
Gérard DEGOUY

CHORALE "PAUSE ET SOUPIR"

EN CHANTANT

Qu'avons nous fait en 1995 ?

- Le dimanche 5 Janvier, un après midi chantant à **L'AGE D'OR à BEAUVAIS** pour divertir les personnes âgées.
- Le samedi 11 Mars à l'église de **ST-SULPICE**, une rencontre avec le groupe choral CANA et la chorale des 7 **CLOCHERS**, organisée par l'Association **EVEIL**.
- Le samedi 22 Avril, un concert dans la magnifique église d'**ANGICOURT**, invitée par la municipalité.
- Le Jeudi 25 Mai, un concert à **CREVECOEUR LE GRAND**, invitée par le Comité des Fêtes pour clore la foire annuelle.
- Le samedi 23 Septembre à **HODENQ L'ÉVÊQUE**, un après-midi chantant en participation aux trois jours du Salon d'Art d'Hodenq l'Évêque.
- Le samedi 21 Octobre à **SAINT-SULPICE**, notre concert annuel.

Pour 1996, nous avons déjà quelques demandes (Ste Geneviève, Anserville...).

Si certaines personnes souhaitent rallier le groupe, nous répétons **tous les vendredis à 20 h 30 au château de Crécy (Maison Familiale)**. Elles seront les bienvenues.

Une bonne fin d'année à tous et à bientôt

Le Président
Roland LEDOUX

LE PONEY CLUB DU BONHEUR

LE PONEY CLUB DU BONHEUR ET TOUTE SON EQUIPE PEDAGOGIQUE VOUS SOUHAITE DE TRES BONNES FETES DE FIN D'ANNEE.

Le Poney Club vous rappelle qu'il accueille les enfants à partir de 2 ans ½ chez les poussins et à partir de 4 ans pour les leçons d'équitation.

La section compétition du Poney Club du Bonheur qui comprend un grand nombre d'enfants de la région (St-Sulpice, Abbecourt, La Neuville, Auneuil, Berneuil etc.), s'est qualifiée en Pony-Games (jeux de compétition à l'anglaise) pour les championnats de France, 6 équipes y représentaient le Club, toutes ont été en demi-finales et 5 d'entre ces équipes ont été en finale nationale. Les résultats de ce championnat font que nous sommes vice-champions de France dans les cavaliers de 12 à 14 ans, 3ème de France dans les cavaliers de 15 ans et plus, 5ème de France dans cette même catégorie, et 6ème et 9ème chez les cavaliers de moins de 12 ans.

Ces résultats présagent bien de l'année à venir durant laquelle tous ces enfants veulent repartir pour ce genre de compétition.

Vous pourrez assister à des compétitions de Pony-Games au Poney Club du Bonheur les 21 Avril et 9 Juin 1996.

En concours complet, comprenant des épreuves de dressage, de CROSS et d'obstacles, nos cavaliers se défendent plutôt bien, en Poney, ils étaient 1er et 3è au dernier concours de Septembre à Tri-Château, et 5ème à 12ème en Open 3.

Vous pouvez venir nous voir et vous renseigner tous les jours de la semaine sur nos activités et si vous voulez assister à nos compétitions, voici les dates :

- 4 Février 1996, concours d'entraînement obstacles dressage.
- 21 Avril 1996 Equithlon (sorte de CCE mais plus animé)
- 9 Juin 1996 Finale Régionale de PONY-GAMES
- 9 Octobre 1996 PONY-GAMES

Par ailleurs, notre meilleure équipe de PONY-GAMES de moins de 12 ans représentera le Poney Club au salon du Cheval et du Poney les 9 et 10 Décembre 1995 à la Porte de Versailles.

Notre jeune cavalière, Isabelle Vuillermé de la Neuville Garnier, sélectionnée dans l'équipe de France de Pony-Games, rencontrera au Salon du Cheval les 9 et 10 Décembre 1995 des équipes d'Angleterre et d'Allemagne. Nous lui souhaitons bonne chance ainsi qu'à son Poney ASTERIX et à toute l'équipe de France composée d'un cavalier du Nord, d'un cavalier de Bretagne, d'un cavalier du Sud-Ouest et de notre cavalière.

Nous vous signalons qu'à partir de cette année nous avons signé une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise et que nous acceptons les bons "Temps Libres" délivrés par cette caisse en règlement de nos activités. Les chèques "Vacances" sont eux aussi acceptés comme titre de paiement.

N'oubliez pas qu'à chaque vacances, nous organisons des stages ouverts à tous.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous appeler au 44.81.10.16.

Encore une fois bonnes fêtes de fin d'année.

L'équipe du Poney Club du Bonheur
JO - GABY - PAULA et MAGALI



Chers amis,

Après 20 ans de bons et loyaux services à la tête du Football, Monsieur Michel VAN DER HAEGEN a décidé de se retirer. Aussi, lors de la dernière assemblée générale, un nouveau bureau a donc été formé :

- PRESIDENT : Mr CARPIER Jean-Marie
- VICE PRESIDENT : Mme GIRARD Nathalie
- SECRETAIRE : Mr MAGRIT Jean-Charles
- SECRETAIRE ADJOINT : Mr LETURCQ Lionel
- TRESORIER : Mr VAN DER HAEGEN Jean-Michel
- TRESORIER ADJOINT : Mr LEBAS Jean-Luc
- ADMINISTRATEUR : Mr COULBRANT Patrice

Le nouveau bureau remercie Monsieur VAN DER HAEGEN Michel et tous les anciens dirigeants pour le travail qu'ils ont fourni au sein du Club durant toutes ces années.

Le Football Club compte actuellement 3 équipes de jeunes :

- moins de 15 ans : 15 joueurs
- pupilles : 11 joueurs
- poussins : 14 joueurs

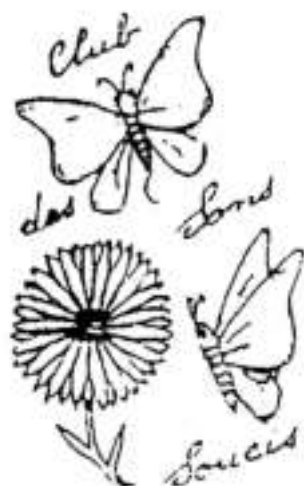
Afin de respecter les mesures de sécurité, le Football Club envisage l'acquisition prochaine de buts anti-bascule.

Un nouveau vestiaire, un éclairage pour les entraînements le soir, nous permettent de voir l'avenir du Club avec sérénité, l'objectif du Club étant de maintenir nos équipes de jeunes et de recréer une équipe de Seniors avec des joueurs **sérieux et motivés**, aidés par de nouveaux dirigeants dès la saison prochaine.

Nous vous informons que notre soirée "Choucroute" annuelle aura lieu le **Samedi 27 Avril 1996**. (Soirée privée sur réservations).

TRES BONNE ANNEE 1996 A TOUS

Le Président
Jean-Marie CARPIER



CLUB DES SANS SOUCIS

SAINT-SULPICE

OISE

L'année 1995 se termine... nous ayant apporté de bons moments et des moins bons.

Nous avons déploré le décès de Monsieur Eugène DUMONT, le 19 Juillet 1995, qui était "Marcel" pour nous tous.

- Le 7 Septembre, nous allions faire un petit tour en champagne ... Epernay et sa région.
- Le 21 Septembre, nous souhaitons l'anniversaire de nos adhérents nés dans le troisième trimestre.
- Le 7 Octobre, nous remplaçons nos fêtes d'Octobre par un interclubs réunissant les adhérents des clubs voisins pour passer un agréable après-midi.
- Le 19 octobre, nous nous réunissons dans la nouvelle salle.
- Le 14 Novembre, nous sommes allés à Clermont, salle Pommery... pour voir, écouter et admirer les ballets de l'Etat de Kalmoukié.
- Le 22 Novembre, nous nous rendions au Palais des Sports à Paris pour nous laisser envoûter par une "Belle histoire d'amour et de mort, neuve et vieille comme le monde" dans ANGELIQUE MARQUISE DES ANGES, spectacle de Robert Hossein.

Enfin, pour terminer l'année 1995, nous fêterons l'anniversaire de nos adhérents nés dans le quatrième trimestre, le 14 Décembre "Salle Maurice BRETON".

NOS PROJETS : nous en avons bien sûr... de voyage... mais aussi pour l'Assemblée Générale probablement en Mars... pour un interclubs dans le deuxième trimestre.

Nous commencerons l'année 1996 par une réunion le 11 Janvier 1996 où nous tirerons les rois.

BONNE FIN D'ANNEE 1995 ET TOUS NOS VOEUX POUR 1996.

Toute l'équipe des "Sans Soucis"

NOM DE L'ANCIENNE SALLE DES FETES

Nous souhaitons nommer ce bâtiment communal.

Envoyez nous vos suggestions.

QUESTIONS, REMARQUES, SUGGESTIONS

Coupon à détacher et à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie S.V.P.

Question (s), Remarque (s), Suggestion (s)

NOM:

Les questions, remarques, suggestions seront traitées par le Maire et son équipe.

Les réponses paraîtront dans le prochain bulletin.

